



## **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

### **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## **1 Intitulé du projet**

ESPACE SAINT MARC 5 PL DU 6 JUIN 1944 BP 95801 45058 ORLEANS CEDEX 1.

## **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

### **2.2 Personne morale**

Dénomination

ORLEANS METROPOLE

Raison sociale

N° SIRET

2 4 4 5 0 0 4 6 8 0 0 4 0

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GROUARD

Prénom(s)

SERGE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39 b)	a) Travaux et constructions d'une emprise au sol surface de 3,7ha
6 a)	Construction de routes classées dans le domaine public routier des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c).

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Requalification des espaces publics et entrée du cœur de métropole : végétalisation, gestions par infiltration des eaux de pluies, créations d'itinéraires mobilités cycles et amélioration des circulations piétonnes sur le quartier.

Les travaux concernent :

Avenue Clemenceau,  
Carrefour pont de l'Europe,  
Rue de la Madeleine,  
Place Paul Bert,  
Carrefour R520/Rue des Ecoles  
Rue Mothiron

Démolition , 1 et 3 rue de la Madeleine à Saint Jean de la Ruelle afin de redresser la rue Mothiron

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet paysager vise à améliorer les circulations piétonnes et cycles sur le secteur et le végétaliser mais également favoriser les entrées et sorties au programme des Berges d'Houlippes (ex site TRW) actuellement en construction.

Le programme:

- Modifier la géométrie de la place Paul Bert afin de resserrer l'espace dédié aux véhicules et créer à terme une centralité urbaine,
- Reconfigurer tous les axes qui viennent se brancher sur le carrefour (Boulevard Clemenceau, rue de la Madeleine).
- Dévier une petite partie du trafic sur le mail Aubrac afin de redonner un peu de capacité à la place Paul Bert : carrefour à feu sur la tangentielle, redressement de la rue Mothiron et modification du carrefour de la tête Nord du Pont de l'Europe),
- Créer des espaces verts par l'élargissement de la place Paul Bert, l'ilot Mothiron et le long des axes reconfigurés par la plantation d'alignements d'arbres.
- Intégrer dans cette reconfiguration des continuités piétonnes et cycles qui font actuellement défaut au secteur,
- Connecter le nouveau quartier à la desserte en transport en commun via la rue de la Madeleine notamment.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux s'étaleront sur 3 ans environ, ils se dérouleront par phase et en demi chaussée pour permettre des déviations et le maintien de la circulation.

La circulation sera interrompue très ponctuellement pour la réalisation des enrobés en travaux de nuit.

Un repli de chantier sera réalisé pour permettre aux convois exceptionnels de circuler ainsi que les festivités du 14 juillet.

Les études de circulations durant les travaux des Mails ont permis d'identifier un report de circulation sur la tangentielle via la rue Charles Beauhaire et l'autoroute induisant une baisse de trafic sur l'avenue Clemenceau et le carrefour Paul Bert de l'ordre de 6% (- 3000 véhicules/ jour sur la tangentielle).

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet répond aux objectifs suivants :

- Embellissement et paysagement des espaces publics
- Apaisement des circulation motorisées
- Création de continuités cyclables et piétonnes
- Accessibilité et renforcement du Pôle multimodale

Les simulations en phase AVP confirment le faible impact du projet sur les conditions de circulation actuelles en raison de

- La simplification des phases des carrefours.
- La création d'un itinéraire via le mail Aubrac.
- Le ralentissement global de la circulation permettant d'augmenter le débit.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager au titre de l'article R 421-20 du code de l'urbanisme

Dossier loi sur l'eau au titre des articles L214-2 et R214-1 du Code de l'Environnement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface aménagée	3,7 hectares
Linéaire de voirie réhabilitée	1200mètres

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Place Paul Bert

Lieu-dit : tête nord du pont de l'Europe

Localité : SAINT JEAN DE LA RUELE

Code postal : 4 5 1 4 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 7 ° 5 3 ' 5 6 " N Lat. : 1 ° 5 2 ' 2 4 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

##### Communes traversées :

SAINT JEAN DE LA RUELE ORLEANS

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUM approuvé le 7 avril 2022 UE UP UR3-OL UA E3-U UR2 UR1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

[Empty space for project description]

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ppbe orleans metropole ppbe du département du Loiret
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre d'un bien inscrit au patrimoine mondial : Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépôts de pétrole d'ORLEANS - SEMOY Dépôts de Pétrole d'ORLEANS - ST JEAN DE BRAYE
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvés
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	directive « Oiseaux » : « Vallée de la Loire du Loiret » (Zone de Protection Spéciale FR2410017). distance 57mètres - Un site lié à la directive « Habitats » : « La Loire de Tavers à Belleville » (Zone Spéciale de Conservation FR2400528). distance 57 mètres
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Patrimoine mondial UNESCO Périmètre des biens inscrits - Centre-Val de Loire Site patrimonial remarquable ZPPAUP 14/02/2008 <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la mesure du possible, maintien des couches de structures et réutilisation des matériaux de terrassement. Réalisation de terrassement notamment pour le redressement la rue Mothiron.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création de nouveaux enrobés, pavage de certains trottoirs, mise en place de trottoirs et pistes cyclables drainants. Apport de végétaux
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	idem

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'espace public est l'occasion de réaliser une canalisation de transport d'eau potable vers la Chapelle Saint Mesmin. Ce projet permettra également de chemiser les réseaux d'assainissement existants. La gestion des eaux pluviales vise à alimenter en priorité les espaces verts.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, par son objectif de végétalisation va créer un nouvel habitat pour la faune et la flore. Les premières analyses à affiner en PRO font état d'un coefficient de biotope passant de 0.22 à 0.35/ha sur le périmètre élargi. Les espèces patrimoniales recensées sur le site sont les lépidoptères ainsi que la présence potentielle d'orthoptères, de lézard des murailles, l'odonate commune. (voir note environnementale en annexe)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, par son objectif de végétalisation va créer un nouvel habitat pour la faune et la flore. Plusieurs espèces d'oiseaux protégées peuvent fréquenter le site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, une partie du trafic sera déviées selon un plan en annexe. Le projet est phasé pour réduire les nuisances et faciliter la circulation. Le projet ne stoppera à aucun moment la circulation, sauf pour la réalisation des enrobés sur le carrefour TNPE. Les études de circulation durant les travaux des Mails ont permis d'identifier un report de circulation induisant une baisse de trafic sur l'avenue Clemenceau et le carrefour Paul Bert de l'ordre de 6% (-3000 véhicules jour sur la tangentielle)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet visant à réhabiliter une voie à fort trafic, il sera également source de bruit pendant les travaux. Plusieurs points noirs ont été recensés en 2018 à proximité de la rue H. Pavard
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va créer de nouveau feux ce qui va inciter les usagers de la RD 520 à respecter la limitation de vitesse à 50km/h. De plus, les alignements d'arbres devraient absorber une partie du bruit.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement pour le décroûtage et le dévoiement des réseaux ainsi que les travaux de terrassement des espaces verts sont susceptibles de créer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan lumière vise à réduire l'intensité lumineuse dans les secteurs du projets qui ne nécessitent pas un éclairage spécifique pour la sécurité des circulation. L'axe Madeleine et les carrefour seront éclair
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement sont susceptibles de créer des déchets non dangereux. Cependant, les matériaux seront réutilisés sur place dans la mesure du possible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est susceptible de faire l'objet de prescription archéologique. Une demande de prescription anticipée en est cours d'instruction.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification notable. Le projet vise à améliorer la qualité des espaces publics et intensifier son usage.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de reconversion du site TRW pour la création d'une surface de plancher de 26 696m<sup>2</sup>. Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact (avis n°2021-3126 MRAe). La programmation de ce projet a été pris en compte dans les simulations de trafic du secteur.

La requalification du secteur est cohérente avec les mutations à court et long terme.



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet dans son ensemble est vertueux:

Il améliore le coefficient de biotope, ce qui crée un nouveau milieu à proximité immédiate d'un site natura 2000.

Il va favoriser également les circulations piétonnes et cycles tout en limitant l'impact sur la circulation des véhicules motorisés.

La gestions des eaux pluviales sera également améliorée puisque toutes les eaux actuellement sont rejetés directement dans les réseaux d'assainissement. L'objectif étant d'infiltrer une pluie trentennale.

Des mesures seront à prendre en phase chantier pour réduire les nuisances et éviter tout rejet en Loire

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice environnementale	<input type="checkbox"/>
2	Phasage des travaux	<input type="checkbox"/>
3	Carnet de phasage des feux et temps de parcours	<input type="checkbox"/>
4	Notice paysagère	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

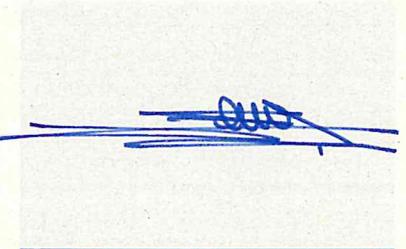
Nom Jean-Vincent VALLIES

Prénom Jean-Vincent

Qualité du signataire Pour le Président par délégation Vice-Président

A ORLEANS

Fait le 29/02/2024



Signature du (des) demandeur(s)

